MAT4002.

PLAN DE COURS
THÉORIE DES ANNEAUX
Hiver 2014
Robert Bédard

- **Coordonnées:**

  Bureau: PK-5315

  Téléphone: (514) - 987-3000 ext. 3478# (bur.)

  Adresse électronique: bedard.robert@uqam.ca

- **Objectif du cours:**

  Ce cours a pour but de poursuivre l'étude des structures algébriques abstraites en développant les bases de la théorie des anneaux.

- **Contenu du cours:**

  - Structure d'anneau et de corps.
  - Sous-anneaux, sous-corps et exemples (entiers, anneau des matrices, polynômes, anneaux des chemins dans un carquois).
  - Morphismes d'anneaux, noyaux et images, isomorphismes.
  - Idéaux, anneaux quotients.
  - Anneaux intègres et corps de fractions.
  - Anneaux factoriels et euclidiens.
  - Corps finis.

- **Évaluation:**

  Les étudiant(e)s auront à écrire deux examens et deux devoirs:

- Le premier examen aura lieu le vendredi 21 février 2014 de 9h00 à 12h00. Sa pondération serait de 40%.
- Le deuxième examen aura lieu le vendredi 25 avril 2014 de 9h00 à 12h00. Sa pondération serait de 40%.
- Le premier devoir sera à remettre avant le premier examen. Sa pondération sera de 10 %.
- Le deuxième devoir sera à remettre avant le deuxième examen. Sa pondération sera de 10 %.

- **Matériels pédagogiques disponibles**

  Les fichiers du cours seront disponibles sur le site Moodle UQAM à l'adresse: http://www.moodle.uqam.ca/ sous le format .pdf. La procédure pour accéder à Moodle UQAM est décrite à la fin de ce syllabus.

- **Horaire des cours et séances d'exercices:**
  - Lundi: 9h00 - 10h30, local: PK-R220 (cours)
  - Vendredi: 9h00 - 10h30, local: PK-R220 (cours) (séance d'exercices)
  - Vendredi: 10h30 - 12h30, local: PK-R220 (séance d'exercices)

- **Semaine de relâche**:

  La semaine du 22 février au 2 mars 2014 est une semaine d'activités libres (relâche) pour les programmes de la Faculté des sciences. Conséquemment le lundi 24 février et le vendredi 28 février 2014, il n'y aura ni cours, ni séance d'exercices.

- **Procédure d'accès à Moodle UQAM:**

  Étape 1: Pour connaître votre nom d'utilisateur (code MS) et mot de passe, allez à l'adresse suivante : `www.codeaccesms.uqam.ca`. Cliquez ensuite sur "Pour connaître votre Code d'accès MS". Note : votre NIP est inscrit sur votre relevé d'inscription-facture du registrariat. Si vous ne le connaissez pas, consultez le site:

  `www.regis.uqam.ca/questions/variees.html#nip`

  Étape 2: Allez à l'adresse suivante : `www.moodle.uqam.ca`. Cliquez sur "Accès Cours et programmes - Nouvelle version (1.9)" ou sur "Accès

Cours et programmes - Ancienne version (1.6)". Ensuite, cliquez sur "Code MS". Inscrivez votre nom d'utilisateur (code MS) et mot de passe à l'aide des informations obtenues à l'étape 1.

Étape 3: Cliquez sur le lien "Mon Moodle" dans le milieu de la page pour accéder à la liste de vos cours

- **RESPECT DE L'INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE**

Face à l'importance et à l'ampleur du phénomène de la tricherie et du plagiat dans les universités, ici et à l'étranger, l'UQAM a amorcé, en janvier 2007, une démarche visant à promouvoir le respect de l'intégrité académique. Dans ce contexte et inspirée d'une philosophie de tolérance zéro , la Commission des études de l'UQAM a modifié son Règlement sur les infractions de nature académique (R. 18) à sa réunion du 2 décembre 2008.

Endossant cette philosophie de tolérance zéro relativement aux actes de plagiat, de fraude et de tricherie, la Faculté des sciences de l'UQAM souhaite sensibiliser ses étudiants à l'importance du respect de l'intégrité académique. Puisqu'en sollicitant son admission à l'UQAM, toute candidate, tout candidat s'engage à suivre les politiques et règlements de l'Université, la Faculté souhaite informer ses étudiants des différents articles de ce règlement, des actes répréhensibles et des sanctions applicables. Un extrait de ces articles se trouve ci-dessous. Le Règlement complet et son application à la Faculté des sciences sont disponibles à l'adresse Web suivante :

http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php

Tous ces efforts visent à assurer la validité de la formation dispensée par la Faculté, ainsi qu'un traitement équitable de tous afin de maintenir la qualité de ses diplômes.